

MUN/MS/vf

**Communications municipales pour la séance extraordinaire du Conseil communal
du lundi 3 octobre 2011 à 20h**

TABLE DES MATIERES

1. RESSOURCES HUMAINES.....	1
2. ORGANISATION DU TRAVAIL DE LA MUNICIPALITE.....	2
3. CENTRALE DE CHAUFFAGE A DISTANCE - PROJET CROIXCAD.....	2
4. PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL	2
5. REPONSE A LA QUESTION POSEE EN SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL DU 27 JUIN 2011	3

1. Ressources humaines

La Municipalité - **dans sa séance du 20 juin 2011** - a décidé :

-- d'engager **M. Mike SOARES** en qualité d'apprenti agent en information documentaire à la Bibliothèque scolaire du 2 août 2011 au 31 juillet 2014.

La Municipalité - **dans sa séance du 27 juin 2011** - a préavisé favorablement à :

-- l'engagement de **M. Yoann CHAMPOD** du 4 juillet 2011 au 29 octobre 2011 en qualité de forestier-bûcheron.

-- la rupture du contrat d'apprentissage d'Adriano MACALUSO avec effet au 30 juin 2011. Cette décision a été prise en concertation avec l'intéressé et le Centre Professionnel du Nord Vaudois afin de lui permettre de réorienter ses activités professionnelles.

La Municipalité - **dans sa séance du 4 juillet 2011** - a pris connaissance avec satisfaction des réussites aux examens finaux de :

- Méganne DICK, apprentie de commerce Profil E;
- Annouck CACHIN, apprentie de commerce Profil B;
- Fabien JACCARD, apprenti menuisier;
- Gaël LE NOENE, apprenti forestier-bûcheron.

Nous formulons à toutes les personnes citées ci-avant plein succès dans leurs fonctions pour le personnel rentrant et nos meilleurs vœux pour la poursuite de leur activité professionnelle à celles et ceux qui quittent l'Administration communale.

2. Organisation du travail de la Municipalité

La Municipalité vous informe que l'activité hebdomadaire de M. Franklin Thévenaz, Syndic, se répartit sur la base d'une présence de 3 jours à Sainte-Croix pour les activités communales. Cette organisation est conforme au taux d'activité fixé pour le poste de Syndic, arrêté à 50%, conformément aux décisions municipales lors de la répartition des dicastères le 19 mai 2011. En parallèle, les activités professionnelles de M. Thévenaz au sein du Département des affaires étrangères lui requièrent une présence de 2 jours par semaine à Berne ou/et l'étranger.

En ce qui concerne l'activité des Municipaux dont le taux est fixé à 25% par personne, nous portons à votre connaissance qu'il est réparti sur l'ensemble de la semaine en fonction des besoins des dossiers.

Pour rappel, les membres de la Municipalité sont à disposition de la population et c'est avec plaisir qu'ils reçoivent sur rendez-vous. Sur cette base, nous invitons la population à contacter le Greffe municipal au 024 455 41 41 ou par courriel : commune@sainte-croix.ch.

3. Centrale de Chauffage à distance - Projet Croixcad

La Municipalité – dans sa séance du 29 août 2011 – a pris connaissance de la rentrée des soumissions liées à la mise en place des échangeurs de chaleur à l'interne des bâtiments, de même que les adaptations des régulations de ces derniers. Sur cette base, nous constatons que la première évaluation par le bureau d'ingénieur est trop basse, tenant compte qu'elle n'était pas basée sur des rentrées d'offres des différents corps de métiers concernés, soit : électricité, appareillage et régulation. Cela s'explique par le fait de délais très courts imposés pour la rédaction du préavis 868-10 « Adoption du contrat CAD et demande de crédit pour l'adaptation de nos propres installations ». Au vu de ce qui précède, la Municipalité a décidé d'entreprendre une première étape en respectant les limites budgétaires du crédit accordé par le Conseil en juin 2010 (Chf 100'000.--). En parallèle, de demander de nouvelles offres comparatives qui permettront de soumettre au Conseil communal un préavis destiné à obtenir un crédit complémentaire afin de permettre la réalisation de la deuxième et dernière étape des travaux de raccordements.

4. Prochaine séance du Conseil Communal

La Municipalité porte à votre connaissance qu'en raison du renouvellement de notre arrêté d'imposition et du délai imparti par le Canton pour le dépôt de ce dernier, la Municipalité a fixé une séance extraordinaire le lundi 7 novembre 2011. Pour information et au vu de la procédure budgétaire et planification financière en cours, il n'était pas possible d'inscrire ce préavis à l'ordre du jour du Conseil communal du 3 octobre 2011. Nous vous remercions de votre compréhension.

La séance ordinaire du 12 décembre 2011 est quant à elle maintenue.

5. Réponse à la question posée en séance ordinaire du Conseil communal du 27 juin 2011

- M. Jack SUEUR intervient au sujet de la Place du Pont, au vu du nombre de personnes qui traversent venant du Centre Sportif, la signalisation pourrait être meilleure, il ajoute que les passages sont mal marqués et dangereux pour les piétons

La Municipalité porte à votre connaissance que les travaux de réfection du passage à piétons ont été réalisés tel que demandé par l'interpellateur et constaté par le Secteur des travaux. En ce qui concerne son amélioration en termes de sécurité, nous tenons à vous confirmer que l'aménagement actuel est conforme aux vœux du Bureau pour la Prévention des Accidents (BPA) et aux recommandations du Service cantonal des routes.

La Municipalité